



Fiche administrative - Espace jeunesse 2026

Les informations présentes sur cette fiche ne sont utilisées que dans le cadre de l'espace jeunesse. Vous disposez du droit d'accès et de modification de ces données, en faisant une demande par mail à accueilde Loisirs@lepertre.fr
Les informations précédées de « * » sont facultatives, les autres étant obligatoires

 Indique qu'un document complémentaire est à fournir

Renseignements généraux du jeune

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : / / Fille Garçon

Établissement scolaire : _____ *Niveau scolaire _____

Le jeune vient-il avec un téléphone portable ? Oui Non *Si oui, N° : _____

Assurance individuelle accident - Compagnie : _____ N° contrat : _____

Photo

 Joindre :

- **Un justificatif de domicile,**
- **Une copie du livret de famille,**
- **Une attestation d'assurance (à renouveler chaque année)**
- **Un relevé d'identité bancaire (RIB)**

Renseignements responsables légaux

Responsable légal 1	Responsable légal 2
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
Téléphone (contact et urgence) : _____	Téléphone (contact et urgence) : _____
*Téléphone employeur : _____	*Téléphone employeur : _____
@courriel : _____	@courriel : _____
Situation familiale (rayer les mentions inutiles) : Célibataire, marié(e), veuf (veuve), divorcé(e), séparé(e), concubin(e), pacsé(e)	Situation familiale (rayer les mentions inutiles) : Célibataire, marié(e), veuf (veuve), divorcé(e), séparé(e), concubin(e), pacsé(e)

Personnes autorisées à venir chercher le jeune

A appeler
si urgence

Nom et prénom : _____	Lien : _____	Téléphone : _____	<input type="checkbox"/>
Nom et prénom : _____	Lien : _____	Téléphone : _____	<input type="checkbox"/>
Nom et prénom : _____	Lien : _____	Téléphone : _____	<input type="checkbox"/>
Nom et prénom : _____	Lien : _____	Téléphone : _____	<input type="checkbox"/>
Nom et prénom : _____	Lien : _____	Téléphone : _____	<input type="checkbox"/>

Régime allocataire : CAF MSA N° allocataire : _____ Autre régime : _____

Autorisation du contrôle automatique du quotient CAF par le SIVOM : Oui Non

 **Le cas échéant, fournir l'attestation CAF**

Droit à l'image : autorisation d'utiliser l'image du jeune (photo, film, voix) dans les supports de communication communaux et la presse : Oui Non

Fiche sanitaire (L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles /Arrêté du 28 mai 2018)

Vaccins obligatoires	Oui	Non	Date des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphtérite				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole, Oreillons, Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				BCG	
Ou Tétracoq				Autres (préciser) : _____	

Joindre une photocopie du carnet de vaccination ou une attestation du médecin

Allergies (le cas échéant une rencontre avec le directeur de l'accueil est nécessaire)

Alimentaire Oui Non, *si oui préciser : _____

Asthme Oui Non

Médicamenteuse Oui Non, *si oui préciser : _____

Autres : _____

Régime alimentaire spécifique Non Végétarien Sans viande de porc

Recommandations utiles des parents au directeur (port de lunettes, de lentilles, de prothèses auditives, de prothèses dentaires etc...) préciser

*** Antécédents médicaux ou chirurgicaux** (utile à la prise en charge ; préciser les précautions à prendre et conduite à tenir)

Santé et situation d'urgence

J'autorise l'utilisation de sérum physiologique et de désinfectant (allergie ou réaction à l'iode)

J'autorise le directeur de la structure à prendre, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant (Dans les cas d'urgences où les responsables légaux ne sont pas joignables). Sans signature de votre part le directeur sera tenu d'appliquer les dispositions de la loi relative à l'assistance à personnes en danger.

En cas d'urgence, le SAMU ou les pompiers prennent la décision du lieu d'hospitalisation.

Autorisations

Le jeune est autorisé à participer seul en autonomie :

- **pour une activité extérieure** (exemple : une course d'orientation) Oui Non

Lorsqu'il est inscrit à la journée, le jeune est autorisé à partir seul :

- **pour la pause déjeuner** (12h00-13h30) Oui Non

- **pour la fermeture de l'espace jeunes** à 17h00 Oui Non

A partir du moment où le jeune quitte la structure, il n'est plus sous la responsabilité des animateurs. Il en est de même lors de la fermeture de la structure, en fin de journée.

Déclarations et signature

Je déclare exacts tous les renseignements portés sur cette fiche, et m'engage à informer la structure de tout changement

Je joins à cette fiche tous les documents demandés selon ma situation

J'autorise mon enfant à prendre un moyen de transport en commun dans le cadre des sorties organisées par la structure

J'ai pris connaissance que les horaires sont variables selon la programmation proposée

Je reconnaissais avoir pris connaissance des conditions tarifaires et j'en accepte les conditions

Nom, Prénom, date et signature, précédés de la mention « lu et approuvé »